

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

**DIFFERENT MODALITIES OF USING FACEBOOK: THE INFLUENCE OF ACTUAL SOCIAL RELATIONS, WELLBEING, AND ATTITUDE TOWARDS THE MEDIUM**

**This is the author's manuscript**

*Original Citation:*

*Availability:*

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/1560973> since 2016-05-05T16:10:53Z

*Terms of use:*

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

G. Matteo ROCCATI

*Les traductions françaises savantes au XIV<sup>e</sup> siècle*

Les traductions médiévales en français constituent un corpus vaste et hétérogène. Certes, le fait de transposer un texte d'une langue dans une autre est en apparence une opération qui peut être difficile dans sa mise en œuvre, mais qui paraît simple dans son exigence : disposer d'un même contenu à travers des codes différents. Dans la réalité ce contenu abstrait n'existe pas : la transposition d'un code à un autre n'est jamais simple et elle met en jeu la conception et la perception de cet horizon qu'est le contenu. Et ceci sans même prendre en compte les fortes différences qui existent entre les textes au niveau matériel – forme, taille, destination, support – et dans leur nature : traduire une œuvre de dévotion n'a pas le même sens que traduire un ouvrage de droit ou une somme du savoir ; les motivations, explicites et implicites, diffèrent profondément. Ce sont des évidences, maintes fois étudiées<sup>1</sup>, qu'il n'est pas utile de rappeler une fois de plus si ce n'est pour délimiter le corpus dont il sera question ici, corpus susceptible de témoigner d'une évolution profonde dans la culture du XIV<sup>e</sup> siècle français. Sous l'étiquette de « traduction » on peut désigner des transpositions d'œuvres singulières, transpositions plus ou moins fidèles, amplifiées ou résumées, ou des compilations d'œuvres différentes, compilations où la part revenant à la traduction peut se réduire parfois à une simple interpolation à l'intérieur de compositions tout à fait autonomes. Par un procédé dans une certaine mesure arbitraire – car à l'époque la distinction n'était sans doute pas aussi nette que pour nous, héritiers d'un âge qui a achevé de forger des concepts seulement en train alors de se mettre en place –, on retiendra ici essentiellement les traductions « fidèles » d'œuvres traduites en tant que telles, pour essayer de saisir les implications d'une telle démarche au XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans les régions françaises la pratique de la traduction ne connaît pas d'interruption depuis le XII<sup>e</sup> siècle et elle est d'une grande importance dans la naissance de la littérature écrite en langue vulgaire. Les premiers romans sont des traductions ; la littérature biblique, religieuse, scientifique et juridique en langue vulgaire est en grande partie le résultat de traductions du latin. A l'intérieur de ce vaste corpus, les différences, même au niveau formel, entre plusieurs ensembles de textes sont marquées. Parmi les traductions en vers le choix de l'octosyllabe, de l'heptasyllabe ou du dodécasyllabe répond à des contenus et à des ambitions spécifiques : l'amplification romanesque, la perspective morale ou l'exaltation épique d'un grand conquérant<sup>2</sup>. La prose, liée à une exigence de vérité qu'elle revendique, est utilisée pour les récits historiques et pour les textes religieux<sup>3</sup>.

Au fil des siècles, la situation culturelle, à l'intérieur de laquelle prend place la traduction, évolue profondément : à partir du moment où la littérature en langue vulgaire est solidement installée, la pratique de la traduction acquiert un sens bien différent et le XIV<sup>e</sup> siècle est sans doute le siècle où

<sup>1</sup> Voir en dernier lieu les contributions rassemblées dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Age (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Etude et répertoire*, vol. 1 : *De la « translatio studii » à l'étude de la « translatio »*, Etudes réunies par Cl. GALDERISI, Turnhout, Brepols, 2011. On en annonce la disponibilité en ligne en 2014, mais même dans son état actuel, provisoire, le recensement contenu dans les deux tomes du volume 2 rend de grands services, permettant notamment d'identifier facilement les œuvres : *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Age (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Etude et répertoire*, Sous la direction de Cl. GALDERISI, vol. 2 : *Le Corpus Transmédié : Répertoire, "purgatoire", "enfer" et "limbes"*, tome 1 : *Langues du savoir et Belles Lettres A-O* ; tome 2 : *Les langues du savoir et Belles Lettres P-Z ; les langues romanes, germaniques et sémitiques suivies des supercherries, du « purgatoire », de l'« enfer » et des « limbes »*, Turnhout, Brepols, 2011 : dorénavant *TM*. L'identification des œuvres n'étant pas entièrement normalisée, si le renvoi au numéro d'ordre (premier chiffre : renvoi à l'œuvre traduite / deuxième chiffre : renvoi à la traduction) n'est pas suffisant, j'ajoute le renvoi à la page du volume II, sans spécifier le tome, la pagination étant suivie.

<sup>2</sup> Le couplet d'octosyllabes est le mètre habituel du roman, le *Roman de Philosophie* de Simund de Freine (*TM* 181/2), adaptation de Boèce, est en heptasyllabes, la matière d'Alexandre, qui a à sa base des textes latins, finit par donner son nom au vers.

<sup>3</sup> Emblématiques les *Faits des Romains* (*TM* 65) et les sermons de saint Bernard (*TM* 153-156).

cette pratique s'est renouvelée le plus profondément, en mettant en jeu la notion même d'œuvre, notamment dans le groupe de textes savants appartenant ou en relation étroite avec la culture antique<sup>4</sup>. Dans ce domaine en particulier l'attitude traditionnelle du traducteur médiéval – adaptant sa source, l'amplifiant, la recréant en réalité dans une nouvelle œuvre – est abandonnée. S'il n'est pas possible d'affirmer que la traduction a tendance à être « fidèle » au sens moderne, la réélaboration est effectuée en fonction de besoins différents : la paraphrase, l'interprétation à travers l'insertion de gloses et de commentaires se fait couramment, mais l'accent est mis sur l'exigence d'expliquer le texte original plutôt que sur la valeur indépendante du texte traduit. Bien que rarement revendiquée explicitement, une démarche proche de l'attitude philologique devient une réalité. D'une part on entend conserver l'autorité de la source, d'autre part la transposition dans la nouvelle langue acquiert une valeur propre et devient elle-même digne d'attention : les problèmes posés par la traduction font l'objet de la réflexion des auteurs les plus lucides.

Pareillement le rapport avec le commanditaire change. A côté de traductions « spontanées » – en premier lieu celles de textes religieux, où la volonté d'atteindre un public plus large impose le langage courant ; souvent ces traductions circulent peu et sont refaites plusieurs fois, en fonction des besoins –, le travail de traduction n'est plus épisodique, dédié à un puissant afin d'en obtenir la protection et devient une activité exercée sur une longue période. Deux exemples bien connus dans la première et la deuxième moitié du siècle illustrent cette évolution. Jean de Vignay est auteur d'un nombre impressionnant de traductions (une douzaine de titres, mais tous ne sont pas sûrs<sup>5</sup>, un *Alexandre* en prose est perdu) : le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, les *Oisivetés des emperieres* de Gervais de Tilbury, les *Merveille de la terre d'outremer* d'Odorico da Pordenone, le *Directoire pour faire le passage en Terre Sainte* attribué à Guillaume Adam, la *Chronique* de Primat, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, les *Enseignements* de Théodore Paléologue, le *Mirouer de l'Eglise* de Hugues de Saint-Cher, le *Jeu des échecs* de Jacques de Cessoles. Son travail est étroitement lié à la cour royale : il offre ses traductions religieuses, historiques et morales à la reine Jeanne de Bourgogne, à son mari Philippe VI et au dauphin, futur Jean le Bon. La pluralité de dédicataires montre bien cependant que l'initiative vient du traducteur, soucieux d'obtenir protection dans les plus hautes sphères du pouvoir – souci apparemment comblé –, mais en dehors sans doute d'un dessein d'ensemble visant la mise à disposition d'un public ne pratiquant pas le latin d'un corpus homogène, comme ce sera le cas dans notre autre exemple. Dans la deuxième moitié du siècle Nicole Oresme est en effet l'auteur d'un nombre tout aussi impressionnant de traductions et la cohérence de ses choix ne laisse aucun doute sur le caractère systématique et conscient de l'entreprise, sans même prendre en compte la conscience lucide qu'il a des enjeux de son travail : le *Livre de Ethiques*, le *Livre de Politiques*, le *Livre de Yconomique*, le *Livre du ciel et du monde*, toutes œuvres d'Aristote ou qui à l'époque lui sont attribués, enfin sans doute le *De uerborum copia*, faussement attribué à Sénèque. Toutes ces traductions sont dédiées à Charles V. Il est difficile de départager ce qui relève de la formule rhétorique de ce qui témoigne d'une demande expresse du souverain, mais il paraît certain, même si l'initiative est venue du savant, qu'elle s'est insérée dans un cadre qui la dépassait, cadre où se manifeste la volonté du roi<sup>6</sup>. La traduction se présente donc comme demandée et rémunérée comme telle, au sein d'une véritable politique culturelle promue par la monarchie, qui entend disposer des textes qui font autorité dans le domaine de la morale, de l'histoire et de la politique. Une telle attitude

<sup>4</sup> Pour un discours bien plus développé sur ce sujet, voir S. LEFEVRE, *Les acteurs de la traduction : commanditaires et destinataires. Milieux de production et de diffusion*, dans *TM*, vol. 1 : *De la « translatio studii »*, cit., pp. 147-206. Sur les traductions du XIV<sup>e</sup> siècle, cf. Ch. BRUCKER, *Pour une typologie des traductions en France au XIV<sup>e</sup> siècle*, in *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995, édités par Ch. BRUCKER, Paris, Champion, 1997, pp. 63-79.

<sup>5</sup> Deux premières traductions – Végèce, les *Epîtres* et les *Evangelies* – lui sont attribuées, mais ne sont vraisemblablement pas de lui.

<sup>6</sup> Cf. S. LUSIGNAN, *Parler vulgairement : les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris - Montréal, J. Vrin - Presses de l'Université de Montréal, 1987<sup>2</sup>, pp. 133-137 ; S. LEFEVRE: *Nicole Oresme, Cicéron et Varron ou les risques de la traduction*, in « Perspectives médiévales », supplément au n° 26 (2000), pp. 83-103, en particulier pp. 83-87 ; X. MASSON, *Défendre, justifier, légitimer : Nicole Oresme et la promotion du pouvoir du roi*, in *Une histoire pour un royaume (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Textes réunis par A.-H. ALLIROT et al., Actes du colloque *Corpus regni*, organisé en hommage à Colette Beaune, Paris, Perrin, 2010, pp. 29-50.

révèle un renouveau dans la manière de concevoir les connaissances et dans leur expression : la hiérarchie traditionnelle latin-langue vulgaire est remise en cause, la langue vulgaire devient – grâce aux efforts des traducteurs – un outil capable de gérer des contenus de haut niveau, sur un pied d'égalité avec le latin.

Quelles conclusions peut-on tirer sur la signification du phénomène pour l'histoire intellectuelle ? Les traducteurs pensent en termes de *translatio studii*, en continuité parfaite avec leurs prédécesseurs<sup>7</sup>, mais au fond les traductions s'inscrivent dans la recherche d'une dimension culturelle propre, autonome, qui trouve un espace auprès des détenteurs du pouvoir. La dépendance directe de la cour royale est un fait, et s'agissant de textes savants il faut souligner que cela se fait en dehors de l'université. Nicole Oresme a été grand maître du collège de Navarre, mais ce n'est pas dans le cadre de l'université qu'il travaille, plutôt en lien étroit avec le souverain. On trouve une situation analogue pour Pierre Bersuire. Plusieurs traducteurs, appartenant à des ordres religieux, ont des grades universitaires – le carme Jean Golein et les hospitaliers Jean et Simon de Hesdin sont docteurs en théologie; le franciscain Denis Foulechat, l'augustin Jean Corbechon et Jean Daudin, chanoine de la Sainte-Chapelle, sont bacheliers en théologie –, mais leur activité paraît autonome par rapport à l'institution. D'autres sont des officiers royaux comme Jacques Bauchant, sergent d'armes du roi, et Raoul de Presles, maître des requêtes de l'Hôtel. Bref, les traducteurs sont passés par l'université, ont des grades universitaires, mais ils ne sont pas en premier lieu des universitaires ou tout au moins leur travail se fait en dehors de l'université et ils constituent donc d'une certaine manière un milieu concurrent<sup>8</sup>. Au fond, par le biais des traductions nous percevons la constitution d'un groupe qui sans doute commence à se saisir en tant que tel, même si l'activité et des conditions matérielles analogues, la dépendance d'une cour, existent depuis longtemps. Ce groupe commence à manifester, à des degrés divers, une sensibilité philologique et historique : il va trouver probablement dans l'exigence philologique bien plus mûre de Pétrarque son modèle et une expression paradigmatique ; grâce à l'infléchissement suscité par l'exemple de ce dernier, la démarche s'épanouira à la fin du siècle et au siècle suivant dans le mouvement humaniste<sup>9</sup>.

### Corpus de référence

Il est bien évident que ce corpus n'est pas représentatif de l'ensemble des nombreuses traductions du siècle<sup>10</sup> et il est bien évident que le découpage est arbitraire, destiné uniquement à fournir un tableau aisément consultable. N'ont été retenues ici que les traductions qui ont un intérêt « doctrinaire », en d'autres termes les ouvrages traduits en tant que tels<sup>11</sup>, pour leur intérêt propre, comme « autorités ». Restent donc exclues les adaptations, les traductions fragmentaires, et surtout les

<sup>7</sup> S. LUSIGNAN, *La topique de la « translatio studii » et les traductions françaises de textes savants au XIV<sup>e</sup> siècle*, in *Traductions et traducteurs au Moyen Age*, Paris, Ed. du CNRS, 1989, pp. 303-315 ; Pour la permanence des topoi, cf. aussi Fr. DUVAL, *Les fonctions de l'histoire romaine au Moyen Âge : analyse de quelques prologues de traduction*, in *Gouvernement des hommes, gouvernement des âmes. Mélanges de langue et littérature françaises offerts au Professeur Charles Brucker*, Etudes réunies par V. BUBENICEK et R. MARCHAL, Presses Universitaires de Nancy, 2007, pp. 169-183.

<sup>8</sup> Pour tous ces auteurs, cf. G. M. ROCCATI, *La formation des humanistes dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle*, in *Pratiques de la culture écrite en France au XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du Colloque international du CNRS, Paris, 16-18 mai 1992, organisé en l'honneur de Gilbert Ouy par l'unité de recherche "Culture écrite du Moyen Age tardif", édités par M. ORNATO et N. PONS, Louvain-la-Neuve, 1995, pp. 55-73, en particulier pp. 64-66.

<sup>9</sup> Jacques Monfrin avait perçu cette dimension en parlant d'"humanisme en langue vulgaire", mais, pour rendre compte de la spécificité de l'approche des traducteurs, soulignait en même temps le caractère « pratique » de leur travail (cf. en particulier *Humanisme et traductions au Moyen Age*, "Journal des Savants", 1963, pp. 161-190, réimprimé dans ID., *Etudes de philologie romane*, Genève, Droz, 2001, pp. 757-785, notamment pp. 771, 784-785). En fait la logique de la traduction et celle de la production en latin humaniste sont antithétiques, mais dans les deux se révèlent les aspirations d'un même milieu. D'ailleurs, en développant le mouvement qui s'est amorcé au XIV<sup>e</sup> siècle, à côté des textes antiques les traducteurs vont s'attaquer aux œuvres des contemporains italiens, dont le prestige est étroitement lié à leur activité humaniste.

<sup>10</sup> Dans l'*Index des traductions par siècle de TM* (pp. 1521-1526) sont recensées plus de 400 entrées pour le XIV<sup>e</sup>.

<sup>11</sup> Avec quelques exceptions parmi les traductions non anonymes, témoignages de la variété des intérêts d'un traducteur bien identifié, tel Jean de Vignay, ou du commanditaire, tel Charles V.

traductions de textes liés à la pratique religieuse – textes bibliques et apocryphes<sup>12</sup>, hagiographiques isolés<sup>13</sup>, pieux<sup>14</sup> –, à un usage utilitaire – lexiques et glossaires (conservés en général en manuscrits uniques)<sup>15</sup>, textes de grammaire<sup>16</sup>, d'arithmétique<sup>17</sup>, de médecine et chirurgie<sup>18</sup>, d'astronomie<sup>19</sup>, d'astrologie<sup>20</sup>, de divination<sup>21</sup>, d'oniromancie<sup>22</sup>, de géomancie<sup>23</sup>, d'alchimie<sup>24</sup>, de chasse et sur les animaux<sup>25</sup>, almanachs et calendriers<sup>26</sup>, textes d'instruction religieuse et de morale pratique<sup>27</sup> –, à la mémoire historique – chroniques (souvent résultat de remaniements)<sup>28</sup>, généalogies<sup>29</sup>, statuts<sup>30</sup> –, ainsi que les textes de « fiction »<sup>31</sup>, ceux répondant à une actualité politique immédiate<sup>32</sup> et les ouvrages traduits par leur auteur lui-même<sup>33</sup>.

L'ordre suivi est approximativement chronologique, mais en réunissant les travaux d'un même traducteur et éventuellement en indiquant en note d'autres traductions du même texte. J'indique schématiquement le traducteur, le titre de l'œuvre traduite, le dédicataire ou le milieu de production, la date.

Pierre de Paris, *Le livre de Boece de Consolation*, traduction en franco-vénitien, avant 1309 (TM 181/7)<sup>34</sup>

Anonyme, Senèque, *Lettres à Lucilius*, Bartolomeo Siginulfo, cour angevine de Naples, commencée en 1308-1310 (TM 88/1)

Jean de Vignay (attribution douteuse), Végèce, *De la chose de chevalerie*, 1315-1320, (TM 96, p. 258)<sup>35</sup>

Id. (attribution douteuse), *Epitres et Evangiles*, Jeanne de Bourgogne, 1326, (TM 43/3, p. 147 et 62, p. 184)

Id., Vincent de Beauvais, *Miroir historial*, Jeanne de Bourgogne, 1320-1330 (TM 522, p. 847)

Id., Gervais de Tilbury, *Oisivetez des emperieres*, années 1320 ? (TM 239, pp. 466-467)

<sup>12</sup> TM 42, 47, 964.

<sup>13</sup> TM 187, 189, 191, 201, 226, 227, 286, 303, 315, 318, 385, 395, 549, 655, 704, 956, ainsi que les nombreuses *Vies* recensées aux pp. 1524-1526.

<sup>14</sup> TM 136, 312, 323, 336.

<sup>15</sup> TM 98-99, 134, 254, 257-259, 261, 1044.

<sup>16</sup> TM 61.

<sup>17</sup> TM 126.

<sup>18</sup> TM 13, 14, 30, 100, 157, 158, 190, 196, 297, 301, 360, 387, 422, 481, 492, 493, 516, 1060, 1071.

<sup>19</sup> TM 177, 273, 364, 1068, 1072.

<sup>20</sup> TM 29, 31, 120, 452, 460, 1057, 1058, 1061, 1062, 1064, 1068, 1069.

<sup>21</sup> TM 447, 451.

<sup>22</sup> TM 34.

<sup>23</sup> TM, 278, 296.

<sup>24</sup> TM 16, 161, 373.

<sup>25</sup> TM 121, 218, 232, 238, 352, 376.

<sup>26</sup> TM 283, 438, 450.

<sup>27</sup> TM 60, 80, 119, 211, 212, 225, 275, 302, 307.

<sup>28</sup> TM 36, 115, 184, 237, 279, 340, 415, 489.

<sup>29</sup> TM 163.

<sup>30</sup> TM 502.

<sup>31</sup> TM 15, 410, 431, 469, 981, 1084.

<sup>32</sup> Par exemple la traduction de la *Lettre des barons anglais* (1301) de Pierre de Langtoft (TM 367) ou l'*Information pour le passage d'Outremer*, mémoire sur les préparatifs d'une croisade rédigé par Guillaume Durand le jeune (TM 289). On peut ajouter aussi le *Traité de la première invention des monnoies* de Nicole Oresme (TM 403).

<sup>33</sup> Ouvrages qui, s'ils ne sont pas le résultat d'une réélaboration, constituent en fait une édition bilingue, par exemple le *Somnium viridarii* et le *Songe du Vergier* de Evrart de Tramaugon (TM 224, pp. 441-442) ou la *Complainte de l'Eglise* d'Eustache Deschamps (TM 223).

<sup>34</sup> Pour d'autres traductions et adaptations de Boèce, dont certaines du XIV<sup>e</sup> siècle, voir TM 181, pp. 381-387.

<sup>35</sup> Une autre traduction est datée de 1380 : TM 96, traduction n° 6, p. 259)

- Id., Odoric de Pordenone, *Merveilles de la terre d'outremer*, v. 1331-1333<sup>36</sup>
- Id., (Guillaume Adam?,) *Directoire pour faire le passage en Terre Sainte*, Philippe VI, 1332-1337 (TM 207/1)
- Id., Jacques de Cessoles, *Jeu des échecs*, Jean, duc de Normandie, 1332-1350 (TM 324, pp. 589-590)<sup>37</sup>
- Id., Théodore Paléologue, *Enseignements*, Philippe VI, v. 1335 (TM 506, p. 830)
- Id., Hugues de Saint-Cher, *Mirouer de l'Eglise*, 1335-1350 (TM 313, p. 571)<sup>38</sup>
- Id., Primat, *Chronique*, Jeanne de Bourgogne, avant 1348 (TM 449, p. 755)
- Id., Jacques de Voragine, *Légende dorée*, Jeanne de Bourgogne, 1348 (TM 329, p. 603)<sup>39</sup>
- An., Grégoire le Grand, *Le Dyalogue saint Gregoire*, 1326 (TM 264, pp. 503-504)
- Guillaume, Gilles de Rome, *Le Livre dou Gouvernement des Princes*, Guillaume de Belesvoies, citoyen d'Orléans, 1330 (TM 244, p. 472)
- Jean Ferron, Jacques de Cessoles, *Jeu des échecs*, Paris, 1347 (TM 324, p. 590)
- Pierre de Hangest, Hugues de Saint Victor, *Arre de l'ame*, cour de Philippe VI ? (TM 314/2)<sup>40</sup>
- Id., Grégoire le Grand, *Homélies* (TM 1127?)
- Anonyme, textes historiques (Isidore de Séville, Eutrope, Paul Diacre), royaume angevin de Naples (TM 319, p. 580 ; TM 63, p. 185 ; TM 416-417, pp. 723-724)
- Anonyme, Tite-Live, *Première décade* (perdue), Italie, avant 1323 (TM 93/1)
- Jean Le Long, *L'estat et la gouvernance du grant kaan de Cathay, souverain empereur des Tartres*, 1351 (TM 198, p. 411)<sup>41</sup>
- Pierre Bersuire, Tite-Live, *Décades I, III-IV* (texte de Landolfo Colonna et Pétrarque, commentaire de Nicolas Trevet), Jean le Bon, 1358 (TM 93/2)
- Guillaume Oresme, Ptolémée, *Quadripartite*, Charles (V) régent, v. 1362-1363 (TM 32, p. 108)
- Jean Golein, Bernard Gui, *Opuscules*, Charles V, 1369 (TM 163-175, pp. 358-370)
- Id., Cassien, *De institutis coenobiorum, Collationes patrum*, Charles V, 1370 (TM 1145-1146)
- Id., Guillaume Durand, *Rational des offices divins*, Charles V, 1372 (TM 290, p. 533)
- Id., Gonzalo de Hinojosa, *Chroniques de Burgos*, Charles V, 1373-1379 (TM 262, pp. 499-500)
- Id., *Informacion des princes (De informatione principum* anonyme), Charles V, 1379 (TM 369, pp. 655-656)

<sup>36</sup> Cf. JEAN DE VIGNAY, *Les Merveilles de la Terre d'Outremer. Traduction du XIV<sup>e</sup> siècle du récit de voyage d'Oderic de Pordenone*, éd. critique par D. A. TROTTER, Exeter, 1990 ; et la notice dans *Arlima* ([www.arlima.net](http://www.arlima.net)).

<sup>37</sup> Pour une autre traduction anonyme : TM 324, p. 590.

<sup>38</sup> Pour deux autres traductions : TM 313, p. 571.

<sup>39</sup> Pour plusieurs autres traductions, voir TM 329, pp. 602-605.

<sup>40</sup> Pour d'autres adaptations : TM 314, pp. 572-573.

<sup>41</sup> Voir aussi TM 149, p. 340 ; 299, p. 548 ; 485, p. 803 ; pour les traductions de cet auteur, dont une autre version de la relation de voyage de Odoric de Pordenone (*Le yteneraire Odric de Foro Julii*), voir *Dictionnaire des lettres françaises*, publié sous la dir. du card. G. GRENTE, *Le Moyen Age*, éd. entièrement revue et mise à jour sous la dir. de G. HASENOHR et M. ZINK, Fayard, Paris 1992, pp. 805-806, et l'entrée « Jean Le Long d'Ypres » dans *Arlima*.

- Denis Foulechat, Jean de Salisbury, *Policratique*, Charles V, 1372 (TM 341, p. 620)
- Jean Corbechon, Barthelemy l'Anglais, *Proprietaire des choses*, Charles V, 1372 (TM 146/3)
- An., Gilles de Rome, *Le Livre du gouvernement des rois et des princes*, Charles V, 1372 (TM 244, pp. 472-473)
- Nicole Oresme, Aristote, *Livre de Ethiques*, Charles V, 1370-1374 (TM 3, pp. 62-63)
- Id., Aristote, *Livre de Politiques*, Charles V, 1370-1374 (TM 7, pp. 69-70)
- Id., Ps.-Aristote, *Livre de Yconomique*, Charles V, 1370-1374 (TM 5, p. 66)
- Id., Aristote, *Livre du ciel et du monde*, Charles V, 1377 (TM 6, p. 68)
- Id. ?, Ps.-Sénèque, *Livre de la copie des parolles (De uerborum copia)*, Charles V ?<sup>42</sup>
- Jacques Bauchant, Elisabeth de Schönau, *Livre des voies de Dieu*, Charles V, 1372 (TM 216-217, pp. 431-433)
- Id., Ps.-Sénèque, *Remedes ou confors des mauz de Fortune (De remediis fortuitorum)*, Charles V, 1375 (TM 79/II)
- An., Guillaume Peyraut, *De eruditione principum*, Charles V, v. 1372 (TM 293, p. 536)
- Jean Daudin, Vincent de Beauvais, *De eruditione puerorum nobilium*, avant 1373 (TM 520, p. 846)
- Id., Vincent de Beauvais, *Epistre consolatoire (Epistola consolatoria de morte amici)*, Charles V, 1374 (TM 521, p. 847)
- Id., Pétrarque, *De remediis utriusque fortunae*, Charles V, 1378 (TM 418, p. 725)
- Anonyme, Pierre de Crescens / de Boulogne, *Livre des profiz champetres et ruraux*, Charles V, 1373 (TM 437, p. 745)
- Raoul de Presles, Saint Augustin, *Cité de Dieu*, Charles V, 1375 (TM 40, pp. 117-118)
- Id., *Traité des deux puissances (Quaestio in utramque partem, Rex pacificus)*, Charles V, vers 1375 (TM 477, p. 793 ; 338, p. 616)
- Simon de Hesdin, Valère Maxime, *Faits et paroles memorables (I-VII, utilise le commentaire de Dionigi da Borgo San Sepolcro , traduction complétée par Nicolas de Gonesse)*, Charles V, 1375-1377 (TM 94/1)
- Evrart de Conty, Ps.-Aristote, *Problemata* (dans la version de Bartolomeo da Messina, commentaire de Pietro d'Abano), sur initiative de Charles V, après 1380 (TM 25, p. 96)
- Robert Godefroy, *Livre des neuf anciens juges astrologiens*, Charles V, 1361 (TM 375, p. 662)<sup>43</sup>
- Anonyme, Thomas de Cantimpré, *Bien universel des mouches a miel*, Charles V (TM 507)
- Anonyme, Thomas de Cantimpré, *Monstres d'Orient*, Charles V (TM 508)
- Anonyme franciscain (Neufchateau en Lorraine), Henri Suson, *Horloge de Sapience*, cour de Henri de Bar, 1389 (TM 302, pp. 553-554)
- Philippe de Mezières, Pétrarque, *Griseldis* (traduction latine de la dernière nouvelle du

<sup>42</sup> Pour le texte, cf. J. FOHLEN, *Un Apocryphe de Senèque mal connu : le « De uerborum copia »*, in "Mediaeval studies", vol. XLII, 1980, pp. 139-211, en particulier pp. 208-209 (la traduction a été imprimée entre 1500 et 1503 par Vérard qui l'attribue à Laurent de Premierfait).

<sup>43</sup> Charles V a commandé d'autres traductions, restées anonymes, d'œuvres astrologiques de Zahel Benbriz et Messahala (TM 1073, pp. 1263-1264 ; 1065-1067, pp. 1249-1250).

*Decameron*), avant 1395 (*TM* 419, p. 726)<sup>44</sup>

Anonyme, Ramon Llull, *Livre de l'ordre de chevalerie*, fin XIV<sup>e</sup> (*TM*, p. 1185)

---

<sup>44</sup> Pour deux autres versions : *TM* 419, p. 726.